

Projet de DÉLIBÉRATION

Objet : APPROBATION DE LA CHARTE d'adhésion et de gestion « MangasGers »

Le Département du Gers, via sa Médiathèque départementale, a initié sur le territoire du département, la mise en place de l'opération « MangaGers » visant à permettre et développer la culture « Mangas ». Cette opération vise à mettre en place une collection constituée et partagée à l'échelle départementale qui circule via la Médiathèque départementale dans tous les établissements partenaire dont la Médiathèque de la Communauté de communes.

Madame la Présidente demande à l'assemblée d'adhérer à une charte qui permettra de fluidifier les échanges tout en déterminant les conditions d'exécution de cette action les plus adaptées possibles.

Dans le cadre de l'opération « MangasGers », le Conseil communautaire décide de valider la Charte d'adhésion et de gestion de cette action, dont le projet est annexé à la présente, permettant notamment de fixer le cadre et les conditions de prêt de séries de mangas entre les différentes structures adhérentes, et d'autoriser la Présidente à la signer.